



Communiqué de presse

Lausanne, le 13 janvier 2015

Mise en œuvre de la LAT: l'immobilisme est en marche, saurons-nous l'arrêter ?

Presque 2 ans après l'acceptation de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) par le peuple, et 9 mois après un bouquet d'interventions déposé par les Verts pour en accompagner la mise en œuvre, le Parlement cantonal débat aujourd'hui de la LAT. N'ayant obtenu aucune réponse concrète à toutes leurs questions et propositions, les Verts se demandent s'il y a vraiment un pilote dans l'avion cantonal sur ce sujet ?

Presque 2 ans après l'acceptation de la révision de la LAT, et 9 mois après le dépôt de 4 interventions parlementaires du groupe des Verts visant à accompagner les effets des nouvelles dispositions fédérales y relatives, le Parlement vaudois débat aujourd'hui du sujet.

Pour rappel, un premier texte proposait différentes mesures visant à favoriser une transition efficace pendant la phase intermédiaire durant laquelle la création de nouvelles zones à bâtir sera fortement contrainte (dispositions transitoires, art 52a de l'OAT). Pour mieux utiliser les potentiels en zone à bâtir existants, deux postulats visaient les indices de densité préconisés dans les plans d'affectation et une meilleure lutte contre le phénomène de la thésaurisation. Pour assurer une utilisation plus rationnelle des surfaces dévolues aux grands commerces, les Verts proposaient en outre d'imposer pour tout nouveau projet que les parkings soient développés sur plusieurs niveaux ou sous terre. Enfin, les Verts demandaient que soit mise en œuvre le plus rapidement possible la contribution de plus-value foncière désormais exigée par le droit fédéral, cela afin de percevoir les montants nécessaires à l'indemnisation des propriétaires touchés par des mesures de déclassement.

Malheureusement, à toutes ces interventions, la Conseillère d'Etat en charge de l'aménagement du territoire n'a apporté aucune réponse satisfaisante. L'ébauche de calendrier communiqué lors des débats parlementaires ce jour ne tient absolument pas compte de l'urgence de la situation, notamment pour les régions qui ont de réels besoins de développement d'intérêt public (logement, écoles, etc.). Le seul moyen de créer des potentiels constructibles à court terme est de procéder à des échanges de capacités entre communes : il faut des compensations équivalentes dans les communes qui disposent de surcapacités.

La mise en œuvre de la LAT semble toujours flotter dans l'air, malgré le temps écoulé depuis son acceptation par le peuple et le dépôt des interventions en question. A se demander s'il y a ou non un pilote dans l'avion cantonal ? Une majorité du Parlement semble toujours se complaire dans le regret d'un passé révolu où le « laisser-faire » était la norme, sans vouloir encore prendre la mesure du changement de paradigme qui se dessine et en se contentant de railler Berne dans un combat d'arrière-garde qui fait totalement fi de la volonté populaire. Les Verts vaudois continueront donc à suivre de près ce sujet crucial pour l'avenir de notre canton, jusqu'à ce qu'ils obtiennent des réponses satisfaisantes pour l'aménagement du territoire.

Pour tout renseignement :

Vassilis Venizelos, chef de groupe des députés Verts, 078 804 14 99
Raphaël Mahaim, député Vert, 079 769 70 33